

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le mardi 7 mai 2012, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, Vincent Blais et James Allan.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

**2012-067           OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2012-068           ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Dépôt du rapport du vérificateur ;
5. Dépôt du rapport semestriel de l'état des revenus et des dépenses ;
6. Achat d'abat-poussière ;
7. Autorisation pour signature du contrat 9-1-1- avec C.A.U.C.A ;
8. Comité Famille ;
9. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;
10. Achat d'un balai mécanique ;
11. Achat d'ameublement et chaise pour le bureau municipal ;
12. Location d'un copieur ;
13. Barils de récupération d'eau de pluie ;
14. Concours de photographies « Kinnear's sous la neige » ;
15. Tour de Beauce ;
16. Demande de droit de passage de Festi-Quad région Thetford ;
17. Demande d'aide financière « Groupe d'entraide Cancer et Vie » ;
18. Cueillette des grosses ordures ;
19. Stagiaires ;
20. Achat d'arbres « Pommetier décoratif rose » ;
21. Tableau des maires et des secrétaires-trésoriers ;
22. Héritage Kinnear's ;
23. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement interdisant l'épandage de lisier à certaines dates ;
24. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement concernant l'augmentation du fond de roulement ;
25. Dépôt d'un avis de motion pour un règlement portant le numéro 448 décrétant un emprunt pour la construction d'un garage d'une superficie de 40 pi X 60 pi ;
26. Installation d'un collecteur dans l'emprise publique pour le parc éolien des moulins – parcelle additionnelle ;
27. Souper pour la semaine des municipalités ;
28. Correspondance ;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

29. Comptes du mois ;
30. Période de questions ;
31. Divers ;
32. Permis de vente d'alcool pour le comité des loisirs ;
33. Levée de la séance.

**2012-069 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers que lesdites minutes soient acceptées et signées AVEC LA MODIFICATION SUIVANTE À LA RÉSOLUTION 2012-062 :

- 2012-062** Proposé par Céline Landry et appuyé par Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le montant des salaires soit ajouté à la liste des comptes du mois de mars 2012, le montant étant de **7 361,20 \$** et ainsi ajuster le montant total des dépenses à **76 500,39 \$**.

**2011-070 DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Le maire dépose le rapport financier pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2011 établi par la société Raymond Chabot Grant Thornton.

**2012-071 DÉPÔT DU RAPPORT SEMESTRIEL DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES**

La directrice générale dépose l'état des revenus et des dépenses de la municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2012 ainsi que l'état comparatif de l'année précédente, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal*.

**2012-072 ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE**

Sujet reporté à une séance subséquente.

**2012-073 AUTORISATION POUR SIGNATURE DU CONTRAT 9-1-1 AVEC C.A.U.C.A.**

ATTENDU QUE le conseil municipal de Kinnear's Mills a pris connaissance du contrat 9-1-1 proposé par la Centrale des Appels d'Urgence Chaudière-Appalaches (C.A.U.C.A) pour le service 9-1-1, pour une période de cinq (5) ans, qui prendra effet à la fin de notre contrat avec (Centre 9-1-1 Ville de Thetford Mines) ;

ATTENDU QUE, le conseil municipal de Kinnear's Mills approuve le contrat 9-1-1 proposé par C.A.U.C.A. ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Breton appuyé par Patrice Nadeau et résolu unanimement, que la municipalité de Kinnear's Mills autorise la signature du contrat 9-1-1 avec la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (C.A.U.C.A.) pour une période de cinq (5) ans, à partir du 3 décembre 2012.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

Que le maire Monsieur Paul Vachon et la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Claudette Perreault, soient autorisés à signer le contrat 9-1-1, pour et au nom de la municipalité de Kinnear's Mills.

**2012-074 COMITÉ FAMILLE**

Il est proposé par Michel Breton, appuyé par Patrice Nadeau et résolu d'accorder un montant de 100 \$ au comité famille pour l'utilisation d'une petite caisse.

**2012-075 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 119 235,00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011 ;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

**ATTENDU QU'**un Vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété.

**POUR CES MOTIFS,**

Sur une proposition de Vincent Blais, appuyé par Céline Landry, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Kinnear's Mills informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

**2012-076 ACHAT D'UN BALAI MÉCANIQUE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un balai mécanique adapté à notre tracteur de jardin soit acheté afin d'effectuer le balayage des rues de la municipalité de Kinnear's Mills. Le coût du balai mécanique serait d'environ 1 500 \$.

**2012-077 ACHAT D'AMEUBLEMENT ET CHAISE POUR LE BUREAU MUNICIPAL**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un bureau pour la directrice générale, qu'une chaise ainsi qu'un bureau pour l'inspecteur soient achetés au coût de 3 911,00 \$ plus taxes chez Mégaburo.

**2012-078 LOCATION D'UN COPIEUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un copieur de marque Canon iR-C2030, incluant les éléments suivants : copieur (couleur et noir), un fax, un fax PC, un numériseur couleur réseau, il peut envoyer des documents papier à une adresse courriel

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

et c'est une imprimante couleur réseau. Ce copieur sera loué pour une durée de 60 mois à 204,00 \$ / mois plus taxes (total de 9 652,00 \$ plus taxes) chez Mégaburo. Contrat de service à 1,5¢ la copie et 10¢ la copie en couleur poudre incluse.

**2012-079      BARILS DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter des barils de récupération d'eau de pluie afin de les revendre aux gens intéressés. Celui-ci sera vendu au coût de 15 \$. Aucun service de livraison n'est offert et le baril devra être payé lorsque les gens viendront le chercher.

**2012-080      CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES « KINNEAR'S SOUS LA NEIGE »**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de remettre un chèque au montant de 100 \$ à Monsieur Christian Vachon, gagnant du concours de photographies « Kinnear's sous la neige »

**2012-081      TOUR DE BEAUCE**

Tour de Beauce demande à la municipalité l'autorisation de passer à travers ses rues le mercredi 13 juin prochain. Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un tel passage.

**2012-082      DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE DE FESTI-QUAD RÉGION  
THETFORD**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les membres du Festi-Quad de circuler, exceptionnellement le 15 septembre 2012, sur les rangs suivants :

- Rang St-Joseph à Rang 3 (jusqu'à Magwood)
- Rang 3 à chemin des Érables
- Chemin des Érables à chemin Craig
- Chemin Craig à Rang 11 (Inverness)

**2012-084      DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE « GROUPE D'ENTRAIDE CANCER ET  
VIE »**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de répondre négativement à cette demande de contribution.

**2011-085      CUEILLETTE DES GROSSES ORDURES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 900 \$ plus les taxes afin d'organiser une cueillette des grosses ordures et celles-ci seront déchargées dans un centre de tri au coût de 80 \$ la tonne métrique. La cueillette aura lieu le 28 mai prochain par Les Entreprises Sanifer inc.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2012-086 STAGIAIRES**

Il est proposé par Madame Michelle Pageau appuyé par Monsieur Michel Breton et résolu que la municipalité donne aux deux stagiaires un montant de 50 \$ / personne par semaine pour des frais de subsistance durant leur stage à la municipalité de Kinnear's Mills. Ce qui représente un montant de 400 \$ pour la période du 25 mars au 21 avril 2012.

**2012-087 ACHAT D'ARBRES « POMMETIER DÉCORATIF ROSE »**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la dépense de 1 046,27 \$ pour l'achat des pommetiers décoratifs remis aux propriétaires de Kinnear's Mills.

**2012-088 TABLEAU DES MAIRES ET DES SECRÉTAIRES-TRÉSORIERES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 71,28 \$ pour les séances de photos de Stéphanie Lowry et de Claudette Perreault en vue de la mise à jour du tableau des maires et des secrétaires-trésoriers de la municipalité de Kinnear's Mills.

**2012-089 HÉRITAGE KINNEAR'S MILLS**

Attendu la résolution numéro 2012-041 demandant à Héritage Kinnear's Mills de fournir des documents supplémentaires pour la demande au Pacte Rural;

Attendu que le Pacte Rural a reçu tous les documents nécessaires à la demande du Pacte Rural en date du 3 mai 2012;

Attendu que le projet présenté par le Comité local du pacte rural, appelé « Mémoires et racines par Héritage Kinnear's Mills » pour un montant de 12,000 \$ répond au plan d'action 2007-2014 de notre municipalité.

Il est proposé par Céline Landry et appuyé par Michelle Pageau et résolu que le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills appuie la demande du Comité local du pacte rural qui sera déposée à la MRC des Appalaches dont le titre est « Mémoires et racines par Héritage Kinnear's Mills ».

Il est résolu que la municipalité accepte d'être le promoteur dudit projet et mandate James Allan comme personne responsable pour signer tous les documents requis par la MRC des Appalaches.

Il est également résolu que la municipalité s'engage à investir une somme de 4 000 \$ (résolution 2012-023) pour soutenir la réalisation du projet retenu et demande à la MRC des Appalaches de lui verser une aide financière de 12 000 \$ à même l'enveloppe prévue dans le cadre du programme Pacte rural 2007-2014.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT INTERDISANT L'ÉPANDAGE DE LISIER À CERTAINES DATES**

Madame la conseillère Céline Landry dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement interdisant l'épandage de lisier à certaines dates.

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN  
RÈGLEMENT CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FOND DE  
ROULEMENT**

M. le conseiller Michel Breton dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement modifiant le règlement numéro 275 relatif au fond de roulement.

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT PORTANT LE  
NUMÉRO 448 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT**

M. le conseiller Vincent Blais dépose un avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour la construction d'un garage ayant la superficie de 40 pi. X 60 pi.

**2012-090**

**INSTALLATION D'UN COLLECTEUR DANS L'EMPRISE PUBLIQUE  
POUR LE PARC ÉOLIEN DES MOULINS – PARCELLE ADDITIONNELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** Énergie éolienne Des Moulins S.E.C. (le « **Promoteur** ») est le propriétaire des actifs du projet de parc éolien situé dans les municipalités de Kinnear's Mills, de Thetford Mines et de Saint-Jean-de-Brébeuf (le « **Projet** »);

**CONSIDÉRANT QUE** dans le cadre du développement du Projet, le Promoteur a demandé à la municipalité de Kinnear's Mills (la « **Municipalité** ») de lui permettre d'utiliser l'emprise municipale de certains chemins ou routes situés sur son territoire afin d'y construire, maintenir, réparer, entretenir et remplacer des installations faisant partie du réseau collecteur reliant les éoliennes et la sous-station du Projet ainsi que pour le passage et au besoin l'aménagement de ce passage pour l'accès aux installations faisant partie du Projet et le transport de tous les équipements, machineries et accessoires nécessaires dans le cadre de la construction, l'entretien, le maintien et l'exploitation du Projet, en exigeant notamment le dépôt de plans tels que construits, ce que la Municipalité a accepté;

**CONSIDÉRANT QU'**une résolution portant le numéro 2012-036 (la « **Résolution 2012-036** ») a été adoptée par le conseil de la Municipalité le 5 mars 2012 concernant l'octroi de la permission ci-dessus mentionnée et référant aux plans 3125001-300001-47-D20-0001 en date du 18 août 2011 et émis pour soumission le 6 décembre 2011 et 3125001-300001-4C-D20-0001 en date du 4 novembre 2011 et émis pour soumission le 2 décembre 2011 (les « **Plans Initiaux** »);

**CONSIDÉRANT QU'**une partie d'un ancien chemin montré à l'originare appartenant à la Municipalité et requise pour les fins du Projet, telle que montrée au plan préparé par Eric Bujold, arpenteur-géomètre, le 23 avril 2012 sous le numéro 4716 de ses minutes, n'apparaissait pas sur les Plans Initiaux (la « **Parcelle Additionnelle** »);

**CONSIDÉRANT QUE** l'exécution par la Municipalité d'une convention de permission d'occupation du domaine public (la « **Convention de Permission** ») avec le Promoteur, en des forme et teneur semblables à celles du projet de convention soumis à la Municipalité préalablement à l'adoption de la Résolution 2012-036 a été autorisée en vertu de cette résolution;

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Patrice Nadeau, appuyé par Céline Landry et résolu d'autoriser le Promoteur à occuper et utiliser la Parcelle Additionnelle afin d'y construire, maintenir, réparer, entretenir et remplacer des installations faisant partie du réseau collecteur reliant les éoliennes et la sous-station du Projet ainsi que pour le passage et au besoin l'aménagement de ce passage pour l'accès aux installations faisant partie du Projet et le transport de tous les équipements, machineries et accessoires nécessaires dans le cadre de la construction, l'entretien, le maintien et l'exploitation du Projet, et à cette fin, d'autoriser que cette Parcelle Additionnelle soit également visée par la Convention de Permission à intervenir avec le Promoteur;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** le maire, Monsieur Paul Vachon et la greffière, Madame Claudette Perreault soient et ils sont, par les présentes, autorisés à signer et exécuter, pour et au nom de la Municipalité, ladite Convention de Permission, telle qu'amendée par les présentes, et tous autres documents nécessaires pour donner suite à ce qui précède, le tout sujet à toutes autres modifications, charges, conditions, déclarations et stipulations que lesdits représentants pourront juger nécessaires ou utiles, incluant notamment aux fins d'ajouter toutes autres parcelles d'emprise municipale de chemins ou routes situés sur le territoire de la Municipalité aux parcelles déjà visées par la Résolution 2012-036 ainsi que par la présente résolution, tels qu'ils le jugeront approprié. L'exécution desdits documents par lesdits représentants sera la preuve concluante que les documents ainsi signés sont ceux autorisés par la présente résolution, la Municipalité ratifiant et confirmant comme elle s'engage à ratifier et confirmer, sur demande, tout ce que lesdits représentants pourront légalement faire ou faire faire en vertu des présentes.

ADOPTÉE

**2012-091**

**SOUPER POUR LA SEMAINE DES MUNICIPALITÉS**

La MRC des Appalaches organise un souper suivi d'une soirée spéciale afin de commémorer la "Semaine des municipalités" pour l'ensemble des élus de notre organisme. Cette activité se déroulera le vendredi 1er juin 2012, à compter de 18 h, à la Polyvalente de Disraeli. Les cartes pour assister à ce souper sont au coût de 28 \$ chacune. Les personnes qui assisteront à ce souper sont Paul Vachon, Michel Breton, James Allan, Céline Landry, Patrice Nadeau, Vincent Blais et Claudette Perreault.

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

10 avril : Campagne de financement Groupe d'entraide Cancer et Vie.

12 avril : Transmission de l'acte de désignation autorisant Paul Vachon à célébrer des mariages et des unions civiles.

16 avril : Lettre de Dale Nugent concernant le point d'eau sur le rang Allan

30 avril : lettre de Jean Bédard au Courrier Frontenac.

1<sup>er</sup> mai : Offre de service – formation en compostage domestique par Services Sanitaires Denis Fortier.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

2011-092

**COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	5 706,02
C0002290	François de Waegeneer (stagiaire)	100,00
C0002291	Tania Noel	100,00
C0002292	La Boukinnerie (subvention)	1 675,00
C0002293	Fondation du Cegep de Thetford	175,00
C0002294	Carrefour Action municipale (congrès)	230,00
C0002296	Richard Bisson	23 606,34
C0002297	François De Waegeneer	100,00
C0002298	Tania Noel	100,00
C0002299	Pépinière Luc Rodrigue	1 046,27
C0002301	9014-7992 Québec inc.	2 186,21
C0002302	Petite caisse	743,12
C0002303	Michel Horbatuk	40,27
C0002304	Régie Intermunicipale région Thetford	945,88
C0002305	Mégaburo	363,35
C0002306	Coop St-Jacques-de-Leeds	128,37
C0002307	Jean-Guy Pageau	93,31
C0002308	Michel Horbatuk	30,53
C0002309	Claudette Perreault	53,32
C0002310	Paul Vachon	201,74
C0002311	Entreprise Sanifer	1 604,48
C0002312	Soudure Jocelyn Nadeau	293,70
C0002313	Signalisation de l'Estrie inc.	135,90
C0002314	Fonds d'information sur le territoire	3,00
C0002315	Maburco (Québec) Plomb. Chauff. Inc.	67,84
C0002316	8043981 Canada Inc. (Rona)	60,75
C0002317	Tournoi du golf du maire de Thetford	25,00
C0002318	Le Pro du CB inc.	567,23
C0002319	Québec Municipal	155,22
C0002320	Carrefour Action municipale	78,76
C0002321	Christian Vachon (concours de photo)	100,00
C0002325	9014-7992 Québec inc.	836,52
C0002326	Agence de Revenu Canada D.A.S.	737,78
C0002327	Ministère du Revenu D.A.S.	1 539,89
C0002328	Mégaburo	5,74
C0002329	Coop St-Jacques-de-Leeds	13,36
C0002330	Imprimerie Roy & Laliberté inc.	270,19
I0220401	Hydro-Québec	319,46
I0220402	Bell Canada	326,41
	<b>Total</b>	<b>44 765,96</b>

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

Ms Denis Sylvain, Ronald Dion et Victor Dubois : État des routes, chemin Monfette, 3<sup>e</sup> rang et 2<sup>e</sup> rang.



**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

Mme Louise Saillant : balayage des rues.  
Simon Gauthier : Zone inondable plage Lemieux

**DIVERS**

**2012-093      PERMIS DE VENTE D'ALCOOL POUR LE COMITÉ DES LOISIRS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Comité des Loisirs à vendre des boissons alcoolisées à consommer uniquement sur le terrain de jeux municipal lors de la fête de la St-Jean-Baptiste, soit le 23 juin 2012, et lors du méchoui qui aura lieu le 4 août 2012.

**2012-094      LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 14 .

---

Paul Vachon, maire

---

Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière